



DECLARATION LIMINAIRE CSA DU 26/10/2023

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants du comité social d'administration,

Notre organisation tient à saluer l'aboutissement de la réforme statutaire et indemnitaire pour le passage en catégorie B pour le CEA et en catégorie A pour le CDC. Les personnels pénitentiaires à travers cette réforme historique sont enfin reconnus. Oui, tenez-vous bien, en seulement cinq petites années, le syndicat Force Ouvrière Justice a accompli ce que l'UFAP n'a pas pu faire en 27 ans de règne... Et puisqu'il s'agit de faire des constats et non des guerres syndicales, on tient aussi à faire remarquer que la CGT Pénitentiaire, vent debout contre le projet de réforme FO Justice, opposant ferme et vif du bloc syndical, a voté POUR le projet de réforme FO, avec courage et opportunisme, en CSA Ministériel.

Nous aurions pu aisément être démagogue et faire dans l'individualisme mais cela n'est pas dans notre ADN. Les réformes sont faites pour satisfaire l'ensemble du personnel qu'il soit ancien où très jeune dans l'Administration Pénitentiaire. Aussi, concernant les inquiétudes portant sur les reprises d'ancienneté des agents qui n'ont pas encore été traitées, le passage en catégorie B ne mettra pas fin à vos droits. Il y aura un arrêté qui prendra en compte chaque changement de situation, depuis la date d'entrée initiale dans l'administration.

Le syndicat FO Justice ne cessera d'œuvrer et de travailler pour l'amélioration des conditions de travail des personnels de notre établissement. Ces améliorations se traduisent notamment par la finalisation d'un projet en ACMT porté par notre organisation syndicale pour le remplacement total de la cuisine au grand quartier et le remplacement du mobilier (tables/chaises) qui s'y trouve. Mais aussi, par des groupes de travail, permettant d'aboutir à des solutions concertées, face aux difficultés RH rencontrées concernant les premiers surveillants et les surveillants de l'établissement.

Enfin, nous tenons à saluer le courage et le professionnalisme de nos collègues, concernant la violente agression de notre collègue au Quartier Arrivant. Dans le respect du dialogue social, il est important que les agressions sur personnel ne nous soient pas remontées uniquement par les collègues, mais aussi par la direction. Il est important également, que nous soyons informés des suites données, tant sur le plan disciplinaire que judiciaire, et à plus forte raison pour les affaires les plus graves.

Le bureau local FO

Le 26/10/2023

